

[Repères]

# PTCE & collectivités locales

Retour sur la rencontre du 28 février

[ Synthèse et expressions glanées lors de la journée de rendu de l'étude PTCE le 28 février 2014 au conseil régional d'Île-de-France ]

# PROGRAMME

**10 h > Accueil de la journée** par **Jean-Paul Huchon**, président du Conseil Régional d'Île-de-France (sous réserve) et par **Christiane Bouchart**, présidente du RTES

**10h15 > Le rôle des collectivités locales dans les démarches de PTCE : principaux enseignements de l'étude menée par l'Atelier Coopératif pour le RTES**

Étude conduite durant 8 mois, 42 PTCE interviewés, 13 pôles étudiés à la loupe, plus de 30 entretiens avec des responsables de projets et représentants de collectivités

**11h15 > Retours et regards complémentaires de pôles étudiés et des collectivités partenaires**

Quelle vision les collectivités ont-elles des PTCE et de leur rôle ? Comment prendre en compte ces pôles dans les politiques publiques ? Quelles sont leurs relations avec les acteurs et les territoires ? Quels sont les freins rencontrés et les leviers possibles ?

**13h > Déjeuner**

**14h30 > 1ère table ronde / Les PTCE au cœur du développement territorial**

Dans quelle mesure les PTCE, et plus largement les démarches de coopération économique solidaires dans les territoires, sont-elles une réponse pertinente au développement des territoires ?

**15h30 > 2ème table ronde / Inscription des PTCE dans les politiques publiques nationale et locales**

Comment favoriser la montée en puissance des PTCE ?

**16h30 > Clôture de la journée**

Avec plus de 160 participants, des témoignages riches, d'acteurs, d'élus, de techniciens, de citoyens, la journée «PTCE & collectivités locales», accueillie par le conseil régional d'Île-de-France le 28 février 2014, fut une belle réussite. Voici une synthèse des propos et des moments forts de cette rencontre organisée à la sortie de l'étude menée par l'Atelier Coopératif.

Les enregistrements complets sont téléchargeables sur le site [www.rtes.fr](http://www.rtes.fr)

## "LES COLLECTIVITÉS LOCALES ONT UN RÔLE DÉTERMINANT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PTCE."

**Christiane Bouchart, conseillère municipale, conseillère communautaire en charge de l'économie sociale et solidaire, Lille Métropole Communauté Urbaine, présidente du RTES**



“La force du RTES, avec ses près de 130 collectivités adhérentes, de tous échelons, est de pouvoir mailler le territoire. En 2 ans, le sujet des PTCE a beaucoup avancé. Peu d'initiatives ont obtenu un succès si rapide : inscription dans le projet de loi ESS, qui montre l'importance que l'Etat lui accorde, appel à projets interministériel, même si on peut déplorer le montant financier qui n'est pas à la hauteur des enjeux, inscription dans plusieurs politiques publiques, et annonce d'un groupe de travail au niveau du conseil supérieur de l'ESS sur le sujet.

Les PTCE sont de formidables révélateurs de la capacité d'innovation de l'ESS. En mettant l'accent sur la coopération entre acteurs, acteurs de l'ESS, de la formation, de la recherche, entreprises capitalistes et collectivités locales, les PTCE contribuent au développement territorial, explorent de nouvelles formes d'activités, d'emplois, de gouvernance. C'est un modèle précurseur de nouveaux modes de développement socio-économique. Aux côtés de l'État, les collectivités locales ont un rôle déterminant pour développer les PTCE.

Comment comprendre ces dynamiques ? Les conditions de réussite ? Quel est le rôle attendu des collectivités locales ? C'est le sujet de notre rencontre aujourd'hui.”

**Henri Arévalo, vice-président de la communauté d'agglomération du Sicoval, vice-président du RTES**

Aujourd'hui, deux approches portent des regards différents sur les PTCE : celle d'un outil territorial qui permettrait de générer et de développer des entreprises ou initiatives d'ESS, une logique d'instrument territorial, et de l'autre côté, celle d'un espace qui permet à des entreprises de l'ESS de se consolider réciproquement par le processus de coopération.

Quelle est la place et quel est le rôle des collectivités territoriales dans ces processus, avec deux positionnements extrêmes : des collectivités bailleurs de fonds qui viennent appuyer des démarches collectives d'intérêt général ou d'intérêt collectif d'utilité sociale ; des collectivités qui maîtrisent et sont les organisatrices du rassemblement.

L'enjeu majeur est cette question de changement d'échelle. Quelle est notre capacité à coopérer ? À trouver la juste mesure de nos positions pour créer ce changement d'échelle ? Il est de notre responsabilité de nous mettre en position d'intelligence collective pour que les choses changent vraiment et rapidement.

# "LES PTCE SONT À LA JONCTION DE LA FORCE SOCIÉTALE ET DE LA VOLONTÉ POLITIQUE"

**Jean-Paul Planchou, vice-président du conseil régional d'Île-de-France, chargé du développement économique et de l'innovation**

"Il faut inscrire le développement de l'ESS dans le développement économique de notre société. C'est intéressant de voir l'imprégnation progressive des valeurs de l'ESS, collaboratives, participatives, dans l'économie. Une mutation profonde affecte le monde et nos territoires.

Les PTCE sont à la jonction de la force sociétale et de la volonté politique, l'une identifie les besoins, marque et souligne les besoins qui ne sont pas satisfaits par l'économie de marché, et l'autre apporte son cadre juridique et son soutien technique et financier. La Région Île-de-France a inclus les PTCE comme élément stratégique. Depuis que nous avons inscrit les PTCE dans notre politique, une nouvelle dynamique s'est mise en place. Toutes ces dynamiques de terrain imprègnent la dimension économique et vont très certainement la recentrer vers l'homme. Ces valeurs que vous portez tous et toutes sont des valeurs de transition vers une autre approche et conception du monde. On n'est pas là pour opposer mais pour solidariser."

**Les collectivités ont compris qu'en investissant dans l'ingénierie, dans le mode de faire, elles investissent sur l'innovation sociale**

**Jean Mougenot, Pôle Sud-Aquitain**

"Le PTCE est issu d'un choix des élus de déléguer la question de la coopération économique dans un cadre de gouvernance partagée qu'est le comité de bassin d'emploi qui regroupe des représentants d'entreprises, de syndicats de salariés, d'associations locales, et d'élus. Cette approche collective a amené le développement d'outils (restauration collective, mobilité, insertion, formation...), portés eux-aussi avec des méthodes et des cadres collectifs (SCIC...). Il est issu d'un constat partagé avec les élus, du besoin de mettre en place des outils durables.

Les enjeux : continuer à rapprocher et décloisonner les acteurs et mettre en place une pédagogie et sensibilisation aux enjeux de l'ESS. L'enjeu de fond pour nous est de proposer une économie intégrée : l'ESS ne doit pas être une économie sectorielle mais un mode de développement à part entière sur les territoires.

Notre modèle économique est un modèle hybride, en partie en autofinancement, mais certaines fonctions, comme celles de l'animation et de la coordination, ne rentrent pas dans des logiques marchandes et sont pour nous des fonctions «socles». Nous sommes dans un processus inscrit dans le temps, processus qui n'existerait pas s'il n'y avait pas une animation territoriale qui fasse travailler les acteurs ensemble, qui fasse le lien entre formation, R&D, création d'activités... Ce rôle d'animation est essentielle pour le développement du pôle. Les collectivités nous soutiennent dans la question de l'ingénierie ; elles ont compris que c'est en investissant dans le mode de faire qu'on investit dans l'innovation sociale. Plusieurs niveaux de collectivités soutiennent le pôle : commune, communauté de communes, conseil général et conseil régional, avec lequel on a notamment travaillé pour qu'il inscrive le soutien à l'animation du pôle dans son Règlement d'Intervention."

## INITIATIVES ET CITÉ

**Les PTCE permettent de re-créer des liens entre les acteurs des territoires**

**Sandrino Graceffa, Initiatives et Cité / LilleMétroPôle Solidaire**

"En écoutant les témoignages, je suis toujours stupéfait de voir les similitudes entre les pôles et les convergences entre les projets qui ne se connaissent pas ! De notre côté, même si nous avons activement contribué à la réflexion, avec le Labo de l'ESS notamment, nous avions une petite appréhension sur les PTCE, et notamment sur la place de la puissance publique. Nous considérons que notre démarche de cluster était avant tout une

démarche économique, la présence de la puissance publique dans nos projets pouvait constituer un frein aux coopérations économiques.

Aujourd'hui, nous sommes à l'opposé en étant l'un des lauréats de l'appel à projets où la présence de la collectivité est la plus forte !

On est nombreux à partager ce sentiment, celui de ne pas être bien reconnu par les acteurs, y compris publics, de son propre territoire. La reconnaissance venant souvent plutôt de l'extérieur du territoire.

La démarche PTCE, et les liens avec les collectivités, permet de re-légitimer notre présence sur le territoire et de créer des liens avec d'autres démarches de coopérations et de filières (d'excellence par exemple). Nous travaillons avec deux pôles d'excellence : l'un sur les industries créatives et culturelles, l'autre sur les nouvelles technologies et le tertiaire supérieur. Le PTCE permet de recréer des liens entre des acteurs d'un territoire qui se connaissent mais n'arrivent pas ou n'arrivaient plus à travailler ensemble."



# "LE PTCE EST UN OUTIL QUI ARRIVE À POINT NOMMÉ"

Patricia Andriot, vice-présidente en charge de l'ESS, conseil régional Champagne-Ardenne, vice-présidente du RTES



"Autour des questions économiques, nous sommes confrontés à un double défi : celui du court terme (résoudre les questions d'emploi immédiatement) et celui du long terme (l'accompagnement à la mutation). Deux enjeux qui ne sont pas toujours compatibles mais l'ESS peut et doit y contribuer. Le développement de l'ESS doit permettre d'imaginer un autre mode de développement économique, les PTCE nous y aident : oser le dépassement d'un modèle entraîne concrètement de nombreuses difficultés au quotidien, quand on doit répondre à des entreprises qui ferment ou aider au sauvetage d'emplois immédiat dans un contexte de contraintes budgétaires. Néanmoins, ces contraintes nous obligent à faire des choix et à sortir l'ESS de sa « vitrine ». Les PTCE sont un outil qui arrive à point nommé car il est un accélérateur de nos politiques publiques.

## Le PTCE est un accélérateur de lisibilité

Les régions sont en re-négociation des fonds européens (qui sont dans le faire mieux avec moins et dans l'innovation), elles sont en discussion des plans Etat-régions (dans lesquels nous devons maintenir un volet de développement ESS), et en discussion autour de la décentralisation et de leur place dans le développement économique. Nous sommes donc à un moment particulier : nous devons inscrire l'ESS et les PTCE dans ces cadres contractuels. L'existence d'un PTCE sur un territoire donne une visibilité, une lisibilité, ouvre des portes et facilite l'inscription contractuelle et institutionnelle. Sans tomber dans le piège de l'instrumentalisation : le PTCE n'est pas l'outil de la collectivité. Chacun doit rester à sa bonne posture.

## Le PTCE est accélérateur de décloisonnement

Sur les territoires, c'est important que les acteurs se parlent, qu'ils soient de l'économie publique, classique, de l'ESS. La condition : que les collectivités sachent travailler en cohérence et fassent de la mise en cohérence de leurs politiques. Concrètement, c'est avoir les mêmes cadres techniques, dans le montage des dossiers, les mêmes exigences budgétaires. Le PTCE doit être l'occasion d'avancer dans la cohérence des politiques publiques. D'ailleurs, l'ESS est une bonne occasion pour les régions de réfléchir à l'articulation, au chef de filat, à la coordination des politiques publiques en matière d'économie.

## Le PTCE est un accélérateur de crédibilité et de démonstration de l'ESS

Nous convaincrons que l'ESS est une alternative lorsqu'elle fera ses preuves en matière de développement d'emplois et de pérennité économique. C'est un enjeu essentiel. Et plusieurs conditions sont nécessaires.

- ne pas être dans la simple logique de mutualisation, les PTCE existent pour porter des projets nouveaux, qui ont une valeur ajoutée spécifique, qui ne naîtront pas de la simple mutualisation ;
- les régions doivent accompagner ces dynamiques, en contribuant par exemple au financement de l'animation. Il faut reconnaître cette ingénierie, c'est de là que naîtra la valeur ajoutée ;
- les collectivités ont un rôle à jouer dans la professionnalisation des acteurs et les régions doivent notamment utiliser leurs compétences (formation continue,...) autour de deux sujets majeurs : la gestion des budgets (notamment pour que la plus value économique des associations puisse s'exercer pleinement) et les ressources humaines."



## "L'intérêt pour une petite commune est de voir la dynamique insufflée au niveau local"

"Notre projet, un des lauréats de l'appel interministériel, est d'abord une affaire de rencontres, ensuite une affaire de volonté et d'opportunité.

La rencontre avec une petite entreprise innovante qu'on a soutenue parce qu'elle met en avant la valeur ajoutée, l'innovation, et l'humain, bref qui représente une économie qui me parle. Mais qui était échaudée par le temps passé dans les réponses aux appels à projets et le peu de résultat. Et la rencontre avec la MGEN, qui voulait travailler avec la commune sur l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées. Nous avons donc mis en place une réflexion commune, sur la mise en réseaux de ces acteurs autour des personnes âgées, des dispositifs techniques innovants et des connaissances. La commune s'est emparée de l'enjeu « mise en réseau », en prenant en charge l'animation de ce réseau et du montage technique et humain du dossier. L'intérêt pour une petite commune est de voir la dynamique que cela insuffle sur le plan local, car d'autres entreprises commencent à s'intéresser à la manière dont nous pouvons travailler avec de grandes entreprises. Nous sommes en train d'imaginer comment ce type de partenariat pourrait s'étendre, nous réfléchissons déjà à d'autres projets, avec l'agglomération, avec d'autres grandes entreprises qui se sont montrées intéressées.

Je veux rompre avec cette idée que nos populations soient condamnées à n'être que les ouvriers, en emploi d'insertion, du tri sélectif des plus riches. Nous avons donc mis en place une autre idée : celle d'accompagner les habitants à s'inscrire dans les démarches économiques et à s'élever par la formation et l'accompagnement. Par exemple, avec ces mêmes entreprises, nous avons monté un fonds d'appui et de tutorat, à destination des jeunes ; les entreprises devenant partenaires, alimentant un fonds, financier mais aussi de tuteurs avec les réseaux d'associations locales. Conséquence directe et symbolique : les jeunes ont organisé eux-mêmes un forum de l'emploi et ont fait venir ces entreprises locales. À partir de cette expérience, ils ont créé une association pour le coaching des jeunes : ils ont en effet pensé qu'ils pourraient être plus efficaces pour prendre en charge ces questions."

Alain Hajjaj, maire de La Verrière (78) - 6000 habitants

# "LE PTCE NE DOIT PAS DÉCIDER D'UNE POLITIQUE ESS : C'EST L'UN DE SES ÉLÉMENTS."

Nicolas Charléty, vice-président en charge de l'animation économique, communauté d'agglomération du Pays Voironnais

" Nous avons travaillé avec l'IEP de Grenoble pour recenser les acteurs de l'ESS du territoire, les liens entre eux et avec ceux de l'économie classique, et identifier les enjeux de coopération. Ce travail nous a permis de connaître un vivier d'initiatives et de constituer une partie du socle du futur PTCE. En 2012, en lien avec les structures de l'IAE, la collectivité a aidé à créer une association « entrepreneurs solidaires du centre Isère ». Au-delà de la mutualisation, ce rapprochement a permis d'intégrer une vraie approche économique, qui n'était pas forcément dans la culture de ces structures, et de travailler avec les acteurs de l'économie classique, en sortant de l'approche « donneur d'ordre ».

La collectivité doit donner un cadre qui permet de favoriser le développement du secteur, elle a un rôle de facilitateur, d'ensembler, de catalyseur. Elle impulse, peut coordonner, mais ne porte pas. Dans notre cas, nous avons joué le rôle de facilitateur, en mettant en lien, notamment les acteurs de l'ESS avec de grands groupes de l'économie classique, en étant garant du sérieux de la démarche, en mettant à disposition les études, données techniques que nous avions sur l'ESS, et en veillant à la cohérence du PTCE avec les actions de la collectivité. L'objectif : qu'Entrepreneurs Solidaires, porteur du PTCE, soit reconnu comme un acteur économique à part entière. Cette aide au démarrage s'accompagne également d'un soutien financier.

Le PTCE est pour nous un outil du développement économique local et de l'innovation : il doit être une structure indépendante des collectivités. La collectivité a aujourd'hui un siège au conseil d'administration ; je suis de ceux qui pense que nous ne devrions pas avoir un siège de droit parce que nous subventionnons, mais plutôt payer une adhésion qui nous donnerait éventuellement ce siège. Une adhésion qui nous donnerait la possibilité et le choix d'y adhérer ou pas."



*"Dans des domaines un peu nouveaux et émergents comme l'ESS, on change la roue en roulant."*

Bérénice Delpeyrat-Vincent, vice-présidente à l'innovation sociale du conseil régional Aquitaine

"Il devient urgent d'avoir une mise en cohérence entre les politiques publiques de l'Etat et celles des différents niveaux de collectivités."

Danièle Cornet, vice-présidente de la communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val de Marne

"Le changement d'échelle de l'ESS ne passera pas seulement par le développement de nos structures mais par notre capacité à infuser et transformer de l'intérieur les façons de faire, et notamment grâce aux interactions des PTCE avec les acteurs de leurs territoires."

Françoise Bernon, déléguée générale, Le Labo de l'ESS

"Ce n'est pas parce que le côté « vitrine » des pôles joue aujourd'hui positivement, qu'il faut tomber dans la caricature où chaque département ou chaque région doit avoir « son » PTCE."

Bérénice Delpeyrat-Vincent, vice-présidente à l'innovation sociale du conseil régional Aquitaine



## 1 LES PTCE AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

### "LES LOGIQUES DE COOPÉRATION ONT EMERGÉ BIEN AVANT L'ESS."

Pierre Chapignac, consultant, créateur du blog [www.zonesmutantes.com](http://www.zonesmutantes.com)

"Les PTCE peuvent être comparés à des poissons-pilotes. Toutes les questions qui se posent dans les dynamiques d'ESS (coordination, démarches ascendantes et descendantes, hybridation...) sont abordées dans les pôles.

Nous vivons dans un monde en silos : l'urbanisme, l'économie, le social... qui ne communiquent pas ensemble et n'ont aucune transversalité intellectuelle. Il faut que ces silos se rencontrent et échangent. Il faut également travailler dans les interstices. Dans les champs principaux, rien de nouveau ne se développe. C'est par exemple dans l'interstice ESS que s'est incubée pendant de longues années l'innovation sociale.

Nous avons besoin, tous, d'innovation sociale, d'innovation politique, de faire autrement. Une rupture transverse touche toute la société et c'est à chacun d'entre nous de faire ce qu'il a à faire.

La coopération inter-entreprises est née dans les années 90, avec les clusters. Les logiques de coopération ont émergé bien avant l'ESS, qui n'en est que le prolongement et peut-être l'approfondissement.

Tout acte économique implique une coopération entre les hommes : ce sont les formes de coopération qui évoluent. Aujourd'hui, le marché et le salariat sont des formes de coopération mais nous avons besoin, pour gagner en efficacité économique, de trouver des formes de coopération plus riches, plus étendues.

Des lignes de force traversent et marquent la société et l'économie : la montée en puissance de nouvelles formes de coopérations, des façons étendues de voir la valeur (qui n'est pas vue de façon strictement économique), le capital,... Et l'ESS joue le rôle de poisson-pilote en ce moment. Si un jour elle est institutionnalisée, ce rôle de poisson-pilote risque de se réduire. Je suis intimement convaincu que tout passe par le territoire. Au-delà des PME qui sont l'alliance entre le local et l'économie, même une multinationale voit l'intérêt des territoires. Pendant longtemps, le territoire a été considéré comme le réceptacle pour recevoir l'économie : aujourd'hui, le territoire (et non l'entreprise) détient les compétences, l'outil (la formation) et son ancrage (habitation)."

### "LA COOPÉRATION TERRITORIALE EST FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE."

Isabelle Laudier, chercheuse pour la Caisse des Dépôts et Consignations (Institut CDC pour la recherche)

La coopération des acteurs dans les territoires est un facteur de développement économique et de création de valeur ajoutée. Deux résultats de recherche vont dans ce sens.

L'équipe de recherche de Nanterre a montré que le facteur territorial pèse sur la performance économique des territoires. Le travail a été réalisé au niveau de la zone d'emploi en identifiant un facteur de croissance lié à la spécialisation productive des entreprises du territoire et le taux de croissance. Résultat : la croissance du territoire est liée à la croissance des entreprises et à un effet territorial. La dynamique des acteurs d'un territoire peut donc renforcer la performance économique, dans des zones où des facteurs « invisibles » interviennent : les dynamiques coopératives, les ressources locales, l'intervention des collectivités...

Autre exemple : à partir de l'observation de projets innovants de territoire, un cadre d'analyse a été identifié pour déterminer ce que sont les circuits-courts. Des circuits-courts qui finalement se rapprochent beaucoup des dynamiques de PTCE. Ces circuits ont été identifiés comme étant « toute démarche de développement territorial essayant de favoriser la valorisation des ressources locales et les retombées de la valeur ajoutée dans les territoires ». Et il y a là un vrai croisement avec les PTCE.

Dans une démarche bottom-up, nous avons ensuite essayé d'identifier les conditions transversales qui sous-tendent la coopération économique et d'en tirer des pistes de travail, à destination notamment des collectivités locales :

- **bien connaître les territoires**, ce qui n'est pas simple, les collectivités n'étant pas forcément outillées pour aller dans le « micro »,
- **avoir une capacité de diagnostic stratégique** de son territoire pour identifier ce qui fait logique de développement, et être capable de mesurer la valeur ajoutée d'une dynamique,
- **appuyer les facteurs invisibles**, les réseaux actifs, les porteurs de projets qui fonctionnent de manière fédérative...
- **travailler en transversalité en interne**, dans les circuits-courts ou dans les mises en œuvre des agenda 21 par exemple, on est souvent dans des logiques interdisciplinaires, or les services ne sont pas toujours organisés pour travailler en transversalité,
- **raisonner à diverses échelles** et être capable d'en voir les articulations, et encourager pour cela les coopérations horizontales entre les échelles de territoires,
- **être capable de soutenir les dynamiques dans le long terme**.

Les études citées sont disponibles :

- sur le site de l'Adcf, [www.adcf.fr](http://www.adcf.fr)
- sur le site de la Caisse des Dépôts, [www.caisseedesdepots.fr](http://www.caisseedesdepots.fr)

## “Les PTCE sont un espace pour requestionner le rôle de l'ESS comme acteur du territoire.”

Les liens entre l'économie sociale et les territoires sont anciens. D'abord, parce que les activités développées par l'économie sociale répondent aux besoins des populations et des acteurs économiques des territoires. Ensuite, parce que les organisations de l'économie sociale ont des liens de proximité avec les territoires, géographiques mais aussi en termes de réseaux, d'organisations, de valeurs... Et enfin, parce que les organisations qui s'impliquent dans l'économie sociale impliquent leurs salariés, mais aussi leurs bénévoles, leurs usagers... Quand l'économie sociale prend pied dans un territoire, elle a donc une approche territoriale : un niveau horizontal d'observation des besoins (et pas une logique verticale ou de filière).

L'économie sociale a également une capacité à mobiliser des ressources endogènes et exogènes, et d'en créer de nouvelles à partir de leurs assemblages. Les PTCE ne sont pas de l'aménagement des territoires, il ne doivent pas être présents partout et ne sont pas du développement économique. L'inégalité de leur présence sur les territoires se comprend à partir de la lecture de l'ancienneté des rapports entre économie sociale et territoires.

**Les facteurs déterminants** de la place de l'économie sociale sur les territoires :

- les matrices territoriales, c'est-à-dire les caractéristiques à la fois socio-économiques et socio-culturelles des territoires, qui permettent de faire émerger des systèmes productifs particuliers et des réseaux entre les organisations. Les PTCE sont donc souvent des pôles où une mise en réseau est ancienne, et où sont identifiés des leaders individuels ou collectifs porteurs,
- le croisement de deux dynamiques : des initiatives qui émergent par le bas, par les acteurs eux-mêmes, et des dynamiques où les collectivités territoriales sont à l'initiative. C'est à la rencontre de ces deux niveaux au sein d'un diagnostic territorial partagé que l'économie sociale prend sa place.

**L'intérêt de ces coopérations :**

- Les PTCE tendent à être institutionnalisés : ces dynamiques territoriales sont aujourd'hui emparées par l'ensemble des

“La coopération suppose égalité entre ceux qui coopèrent. Or, dans la relation entre acteurs et collectivités, elle n'est pas évidente : par nature, la collectivité se sent supérieure. Si on veut que des actions de coopération se développent réellement entre égaux, il faut que la collectivité accepte de renoncer à ce sentiment de supériorité, et ce n'est pas simple.”

**Michel Abhervé**, professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée

“Les dynamiques locales sont mouvantes et ressemblent à une cordée de montagne : tantôt c'est la collectivité qui monte en tête, et l'acteur qui l'accompagne, tantôt, c'est l'inverse, et c'est elle qui assure.”

**Henri Arévalo**, vice-président du Sicoval

acteurs au niveau local comme national. Ce processus de reconnaissance et d'institutionnalisation est naturel, mais les territoires doivent faire attention à bien le faire vivre et à ne pas le considérer comme « gravé dans le marbre ».

- La coopération, en système alternatif à la concentration, permet le respect de la diversité locale.
- Ces coopérations permettent aussi de faire face à l'émettement et la fragilité que connaissent les organisations de l'économie sociale.
- Les PTCE rendent visibles des coopérations qui existaient déjà, et permettent d'en susciter de nouvelles.

Ces coopérations ont une dimension socio-économique : si elles permettent de créer de l'emploi, elles permettent aussi de répondre aux besoins des territoires en créant de nouvelles filières (éco-construction, énergies, tri...) et des circuits-courts locaux. Les PTCE sont un espace pour requestionner le rôle de l'économie sociale comme acteur du territoire tout en essayant de créer un nouveau modèle de développement territorial. Et de ne pas reproduire des modèles dépassés et repenser les systèmes productifs.

### Le rôle des collectivités

- Les PTCE peuvent sembler un moyen de répondre à la raréfaction des financements publics, mais si on se place dans le long terme, il ne sert à rien de réaffecter des budgets vers d'autres lignes, il faut aller au-delà.
- La collectivité doit se placer comme facilitateur d'accès à des dispositifs communs, et être l'interface entre des innovations du territoire et des dispositifs existants, entre ce que font les acteurs et les « cases » des dispositifs publics.

Il est important de bien réfléchir à la question de la **gouvernance**, qui prend deux niveaux :

- La gouvernance du pôle : le pôle est-il une organisation privée ? Quels sont ses liens avec les acteurs publics ? Est-ce que l'acteur public doit avoir de fait une place dans ces pôles ? Comment ?
- La gouvernance territoriale, qui n'est pas forcément formalisée dans une entité privée, mais qui traduit la façon dont réagissent acteurs publics et privés pour faire avancer le territoire.

**Amélie Artis**, socio-économiste, Institut d'Études politiques, Grenoble

“Dans les PTCE, ce qui est intéressant, c'est bien la façon dont on va amener les gens à se retrouver autour d'une table, et dont on va appliquer le principe « une personne-une voix », ce qui n'est pas simple ! Il faut aussi veiller à la juste répartition des retombées de la production du pôle et compenser les déséquilibres initiaux par des valeurs et des méthodologies. C'est un préalable nécessaire à la coopération concrète.”

**Jacques Le Priol**, chargé de mission ESS, conseil régional d'Aquitaine



## 2 L'INSCRIPTION DES PTCE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES ET LOCALES

### “LA CRÉATION D’UN MINISTÈRE ET LE PROJET DE LOI ESS ONT UN IMPACT FORT SUR LES TERRITOIRES.”

Philippe Hervieu, vice-président au conseil régional de Bourgogne

“Le fait qu’un ministre et qu’une loi s’emparent de la question de l’ESS a eu un fort impact sur les territoires. Malgré toutes les bonnes volontés des collectivités territoriales, il y avait un problème de connaissance et de reconnaissance de l’ESS. Finalement, s’il n’y a pas l’impulsion de l’État, il nous manque un échelon. Cette reconnaissance est donc primordiale, le reste en découlera.

La Coursive Boutaric a apporté une solution à des problèmes auxquels ne parvenaient pas à répondre les politiques publiques : s’installer dans une zone urbaine sensible, essayer d’y amener de l’activité et monter des projets avec les habitants. À travers cette expérience de la Coursive, on se rend compte aujourd’hui que l’ESS est susceptible d’apporter des solutions à d’autres enjeux, et notamment aux enjeux de territoires ruraux (vieillissement de la population, mobilité...). En Bourgogne, ce projet a été retenu dans le cadre de l’appel à projets interministériel, mais 9 projets en tout avaient été présentés !

Le Conseil régional essaie de créer un écosystème en inscrivant les PTCE dans ses politiques de contractualisation : ils sont inscrits dans le FEADER, le FEDER, on y travaille dans le CPER, ils sont cités dans le Schéma Régional Économique et de l’Innovation... Bref, l’idée est de créer un environnement favorable à l’émergence et au développement des PTCE.

Les collectivités locales ne sont pas toutes au même niveau concernant l’ESS : l’un des intérêts des PTCE est de favoriser l’entrée de tous les échelons de collectivités dans la réflexion territoriale, grâce notamment à la conférence régionale prévue par la loi.”

### “LES PTCE PEUVENT JOUER UN RÔLE DE LEVIER D’ÉGALITÉ DES TERRITOIRES.”

Fanélie Carrey-Conte, députée de Paris, vice-présidente du groupe d’études ESS à l’Assemblée Nationale

“En tant que militante et en tant qu’élue, je me suis très tôt intéressée à la question des PTCE. Je suis convaincue que les PTCE sont l’un des éléments moteurs de la définition d’un nouveau modèle de développement, que j’appelle très fortement de mes vœux, autour de la construction sur les territoires de dynamiques de développement durable solidaire. Je crois que les politiques publiques manquent d’outils et d’instruments pour penser l’égalité des territoires. Des choses se jouent aujourd’hui (métropolisation, loi de décentralisation...) et un risque de creusement d’inégalité existe. Les PTCE peuvent jouer un rôle de levier de l’égalité des territoires.

À échelle nationale, il y a beaucoup de débats autour des « lois bavardes ». Quand on écrit des dispositifs, et c’est le cas pour les PTCE, les juristes nous reprennent en disant que c’est trop « bavard » et que cela ne devrait pas relever du niveau législatif. Si ces dispositifs ne relèvent peut-être donc pas du niveau législatif, ils ont un intérêt politique et symbolique fort : celui de faire reconnaître ces dynamiques à l’échelle nationale, de les diffuser et de les essaimer. Le simple fait qu’on ait un article dans le projet de loi (ce que j’ai soutenu et salué) est extrêmement important.

Cette inscription peut aussi permettre de mettre en œuvre, au niveau national, des logiques de transversalité dans les politiques publiques, qui sont aujourd’hui très cloisonnées. Les PTCE portent cette transversalité, et le fait que plusieurs ministères aient porté l’appel à projets en est un exemple flagrant.

Aujourd’hui, par rapport à la loi, plusieurs enjeux peuvent être identifiés :

- Le **premier enjeu** est le débat entre normativité et spécificité : écrire une définition cadre les choses mais chaque PTCE a une histoire, un territoire, une spécificité. Comment articuler cette définition normative avec des réalités de territoires ?
- Le **Deuxième enjeu**, la question de l’articulation et de la place des acteurs. « En association », « en partenariat »... sont des mots qui font débat et qui illustrent la question de la place de l’ESS et des collectivités territoriales dans les PTCE.
- Le **Troisième enjeu** : les modalités et moyens d’accompagnement. Comment croiser des dispositifs de soutien locaux avec des dispositifs de soutien nationaux ? Cet enjeu sera abordé dans la manière dont on fera vivre le projet de loi.
- Le **Quatrième enjeu** : le périmètre des PTCE. Les PTCE ne se limitent pas à ceux financés par l’appel à projets interministériel. Parce qu’ils émanent des acteurs et dynamiques locales, il faut continuer à soutenir l’ensemble des PTCE.”

# "LA TRANSVERSALITÉ SE PENSE À DEUX NIVEAUX : À L'INTERNE ET SUR LES TERRITOIRES."

Christiane Bouchart, conseillère municipale, conseillère communautaire en charge de l'économie sociale et solidaire, Lille Métropole Communauté Urbaine, présidente du RTES

"Les PTCE ne se limitent pas aux projets qui bénéficient d'un financement de l'État : c'est d'abord une démarche qui vient des territoires. Le noyau dur du PTCE est certes le monde de l'entreprise, mais il faut insister sur la place des territoires et des collectivités comme garantes de l'intérêt collectif. Nous espérons que l'appel à projets interministériel sera annuel. Mais au-delà de l'enjeu financier de l'appel à projets, l'enjeu est d'inscrire l'ESS dans l'ensemble des schémas de planification en matière d'aménagement et des contractualisations entre les collectivités territoriales et l'État... Et notamment dans les programmes opérationnels des financements européens. L'État est en phase de finalisation de son programme opérationnel (qui détermine les grandes orientations de financement du FSE) et l'ESS y est très peu présente, et quand elle l'est, elle l'est sous les aspects « insertion ».

La transversalité est à deux niveaux :

- à l'interne : comment travailler avec toutes les dimensions des politiques publiques et tous les services ? C'est un long processus, qui demande du temps. Et nous sommes sur des politiques d'ESS encore jeunes (10 ans).
- entre les collectivités : comment s'articulent les politiques des collectivités sur un territoire ? Comment éviter l'empilement et favoriser l'harmonisation et la cohérence ?"

"La dimension humaine dans les PTCE est importante ; souvent ils émanent de rencontres de personnalités fortes, charismatiques, de réseaux... Qui portent et font rêver."

Philippe Hervieu, vice-président au conseil régional de Bourgogne

"Il y a autant de modèles de PTCE que de PTCE. Le groupe national a le souci d'avancer et d'offrir des réponses adaptées à chaque projet. Nous sommes dans un travail à la fois de recensement des besoins et des propositions d'accompagnement, et de mutualisation des ressources."

Aude Torché, chargée de projets accompagnement PTCE, CNCRES / MES

"Il ne faut pas minimiser ce qui est en train de se passer, à savoir la redéfinition d'une politique publique d'ESS dans notre pays. Ces dix dernières années, il n'y avait pas ou plus de politique d'économie sociale et solidaire. Même si la loi ne fait pas tout et qu'elle n'a pas vocation à faire tout (les projets devant émaner des acteurs eux-mêmes), il faut en mesurer la portée.

Même si, côté mise en œuvre, nous constatons malheureusement aujourd'hui ce manque d'administration nationale d'ESS pour concrétiser et mettre en application la loi."

Fanélie Carrey-Conte, députée de Paris, vice-présidente du groupe d'études ESS à l'Assemblée Nationale

"Il est important de faire le lien avec d'autres débats en cours, et notamment avec le débat sur la décentralisation qui, semble-t-il, va clairement réaffirmer un rôle fort des régions en matière de développement économique. Et l'État ne s'occuperait plus de ce dont il n'a pas les moyens de s'occuper. Or, la rédaction actuelle du projet de loi n'est pas dans cette logique mais dans une logique de co-gestion entre l'État et les régions. Comment vont évoluer et s'inter-influencer ces débats ?"

Michel Abhervé, professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée

L'ensemble des débats, riches, montre que le concept PTCE est porteur d'espoir, mobilisateur, sans être la solution miracle, mais est révélateur de l'ampleur des questions sur les modèles de développement économique et sur les rapports aux territoires.

Christiane Bouchart, présidente du RTES.